Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260512-DELCCAS20260506-DE

C.C.A.S.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE GOVEN**

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOVEN s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc HERVOIR, Président, après convocation légale.

DATE DE CONVOCATION : 06/05/2026

MEMBRES EN EXERCICE : 17 (quorum : 9)

PRÉSENTS : Loïc HERVOIR, Président, Florence GOURMELEN, Denis PORCHET, Fabienne HEMERY, Marie-Anne MONVOISIN, Marielle GALLIEN-GERARD, Alexandra PILLING, Angélique GROSSI, Yanis NICOLAS, Laurence BEAULIEU, Gabrielle GUENNEGUES, Claude JOLLY, Dominique LANDREAU, Patrick MAHIEUX, Aurélie SAULNIER, Irène VERRON.
ABSENTS : Prescillia DREAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alexandra PILLING.

2026.05.006 CCAS – Approbation du Compte Financier Unique 2025 (CFU) Budget CCAS

Vu le CGCT,
Vu le Compte Financier Unique 2025 du CCAS de GOVEN,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Le compte financier unique 2025 du budget CCAS se présente ainsi que suit :

Fonctionnement	
Recettes	36 012,88 €
Dépenses	30 109,18 €
Résultat d'exercice 2025 (Excédent)	5 903,70 €
Report de 2024	13 159,12 €
Résultat de clôture 2025 (Excédent)	**19 062,82 €**

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de clôture de 19 062,82 €.

Investissement	
Recettes	18 272,25 €
Dépenses	1 164,62 €
Résultat d'exercice 2025 (Excédent)	17 107,63 €
Report de 2024	81 605,46 €
Résultat de clôture 2025 (Excédent)	**98 713,09 €**

La section d'investissement fait apparaître un excédent de clôture de 98 713,09 €.

Le résultat comptable au 31/12/2025 indique un résultat de clôture (excédent) de 117 775,91 €.

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260512-DELCCAS20260506-DE

Monsieur le Président se retire de la salle au moment du vote, (si pouvoir, il ne peut être utilisé).

Sous la Présidence de Madame Florence GOURMELEN, élue Présidente pour ce point,
Le Conseil d'Administration du CCAS, après avoir entendu l'exposé et délibéré, et à l'unanimité,

- **Approuve le Compte Financier Unique 2025 du budget CCAS**

Donne pouvoir à Mr le Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Président	**La secrétaire de séance**
Loïc HERVOIR	**Alexandra PILLING**